

L'Alliance Québec a un an



— Permis de seconde classe
— Demande d'enregistrement
déposée

Emplacement réservé au cachet postal

Alliance Québec a célébré son premier anniversaire lors de son congrès des 3, 4 et 5 juin. Cette édition spéciale du «Quebecer» présente toute une série de photos et de comptes rendus des principaux événements du congrès à l'intention de ceux qui étaient là, tout comme de ceux qui n'ont pas pu venir.

De plus, ce numéro donne un compte rendu de la rencontre entre l'Alliance et le caucus fédéral du Parti Libéral, ainsi que le second d'une série de trois articles sur l'enseignement.

DANS CE NUMÉRO

Alliance à Ottawa.....	Page 2
Rapport annuel.....	Page 3
Allocution de Alex Paterson.....	Page 4
Le premier ministre Hatfield.....	Page 5
Ateliers au congrès.....	Pages 6 et 7
«Anglofun» un succès.....	Page 8
Allocution de Eric Majdoff.....	Page 9
Nouveaux comités exécutif et administratif.....	Pages 10 et 11

L'éducation et les minorités linguistiques

Comparaison des projets Ontarien et Québécois de réforme scolaire et de leurs effets possibles sur les minorités linguistiques. Cette analyse constitue le deuxième volet d'une série d'articles sur les questions d'ordre éducatif auxquelles les Québécois sont appelés à faire face.

par Douglas S. McCall

En mars dernier, le gouvernement de l'Ontario faisait part de sa réponse à un rapport de la Commission sur l'éventuelle réforme de son système scolaire. Au Québec, nous en sommes encore à attendre la version législative du projet Laurin qui fait l'objet d'une diatribe généralisée depuis près de deux ans.

Cette analyse comparative tend à prouver que, malgré leurs différences en ce qui a trait à la mise en oeuvre et au contenu, et aussi malgré le fait qu'ils constituent une amélioration partielle des droits linguistiques des minorités, ces deux projets ne représentent que l'extrême minimum auquel seraient tenus les gouvernements pour répondre aux exigences de leurs minorités linguistiques.

Somme toute, ces projets ne constituent rien d'autre que le plus petit dénominateur commun et ce qui concerne la protection des minorités linguistiques des deux provinces.

Si l'on cherche à mettre en parallèle les droits linguistiques de l'Ontario et du Québec, il faut tout d'abord définir clairement certains détails. On ne peut placer sur un même plan l'assimilation des francophones en Ontario et celles des anglophones au Québec. La constatation de "transferts

linguistiques" ainsi que la possibilité de travailler ou de se divertir dans sa langue maternelle n'implique nullement une menace de désintégration culturelle pour le Québec. Plutôt que sa langue, c'est sa population que notre communauté risque de perdre. Toutefois, il existe certains points communs en ce sens que, dans un cas comme dans l'autre, un système scolaire régi par la minorité constitue un élément indispensable à la survie de celle-ci.

Quand on compare les deux provinces, on a souvent tendance à oublier que moins de la moitié de la communauté anglophone québécoise a droit à son système séparé de commissions scolaires. Sa communauté anglophone catholique, qui représente plus de 50 pourcent de la population anglaise, a droit à des commissions scolaires gérées par la majorité francophone. Quant à la population juive anglophone, près de 30 pourcent de celle-ci a dû utiliser les services d'un réseau d'établissement privés.

Pour les besoins de notre comparaison, il nous faut prendre aussi en considération le contexte historique de chacune des provinces. Tout d'abord, la minorité anglophone du Québec possédait, avant les transformations importantes des deux dernières décennies, une infrastructure d'institutions d'ordre économique et social, alors que la communauté francophone de l'Ontario, durant cette même période, devait se battre pour reconstituer son infrastructure. Par ailleurs, les transformations d'ordre social qui ont occasionné les réformes éducatives des années soixante



étaient bien plus marquées au Québec qu'en Ontario. C'est pourquoi, au Québec, les questions d'ordre éducatif et linguistique sont rendues bien plus épineuses par les contingences religieuses, économiques et politiques. Enfin, les gouvernements ont acquis une influence différente, dans les deux provinces, sur la vie quotidienne de la population. En Ontario, le ministère de l'éducation a imposé ses programmes par l'entremise des commissions scolaires et de ses

autres collaborateurs du domaine éducatif tout en tenant, la plupart du temps, le public en dehors du débat. Au Québec, le ministère s'est carrément adjugé le rôle des commissions scolaires tout en cherchant à obtenir l'adhésion totale des parents et de la population.

Il existe toutefois, des similitudes. Ses deux provinces ont opté pour une centralisation des budgets, des programmes et des pourparlers; quant à la réforme,

elle constitue un élément majeur de renouveau ici comme là-bas. A vrai dire, la différence entre les deux provinces ne se situe pas au niveau élémentaire de l'orientation des réformes, mais plutôt dans la mesure dans laquelle elles d'effectuent.

Le concrétisation des deux projets gouvernementaux de réforme du système scolaire est liée aux contextes sociaux et éducatifs respectifs.

Le projet Laurin de réforme est complexe, et il est indissociable des changements apportés aux programmes, aux subventions et aux négociations collectives. On remplace la façon traditionnelle d'élire les commissaires de commissions scolaires par une méthode, qui n'a pas encore été expérimentée, consistant en des élections au niveau de l'école. On affuble les parents d'un pouvoir de décision dans leurs établissements scolaires. Ses commissions seraient privées de leurs derniers vestiges d'initiative en ce qui a trait aux décisions d'ordre pédagogique et administratif. Il serait question d'abolir la nature confessionnelle des commissions scolaires québécoises. Ces transformations viennent d'en-bout et sont tout-à-fait conformes à un projet de gouvernement provincial visant à régionaliser les structures administratives dont dépendraient alors les services municipaux, sanitaires, éducatifs, sociaux et internationaux ainsi que les transports dans chacune des régions placées sous leur tutelle. Bref, les conséquences qui risquent de découler du projet Laurin sont à vous couper le souffle.

(Suite à la page 12)

L'Alliance à Ottawa

par Geoffrey Chambers

Au mois de mai, l'Alliance a bénéficié d'un honneur exceptionnel en étant invitée à se produire auprès de l'aile québécoise du caucus libéral fédéral. Cette réunion était organisée par Donald Johnston, ministre du développement économique, qui s'est imposé comme l'un des plus solides et importants partisans de l'Alliance.

Notre délégation à Ottawa était composée d'Eric Maldoff, président, Michael Goldbloom, vice-président, Geoffrey Chambers, directeur exécutif, et de Doug McCall, directeur du programme pour l'éducation. La journée débuta par un petit déjeuner-causerie au bureau de M. Johnston, sur la colline parlementaire, en présence de son assistant exécutif, Paul Lamontagne, et de plusieurs députés anglophones dont David Berger, John Campbell, Ian Watson et le Sénateur Dalia Woods. Plus tard dans la matinée, Eric Maldoff et Michael Goldbloom prirent la parole devant une cinquantaine de députés et sénateurs parmi lesquels se trouvaient les ministres Marc

Lalonde, Serge Joyal, Gilles Lamontagne et Monique Bégin.

L'exposé de l'Alliance suscita bon nombre de questions et de commentaires sur plusieurs sujets allant de nos relations avec les organismes francophones de tout le pays au succès obtenu dans notre entreprise de gagner le soutien des Québécois francophones. Les députés d'intéressèrent tout particulièrement à la stratégie politique et publique utilisée par l'Alliance afin de changer l'opinion de la population québécoise. De même, plusieurs d'entre eux firent remarquer qu'ils avaient travaillé en collaboration avec des associations régionales de membres de l'Alliance, et ils nous encouragèrent à maintenir notre soutien à ces organisations.

L'attention que nous a accordée le caucus durant toute la session est une preuve de l'intérêt croissant qui se manifeste pour notre communauté au sein du gouvernement fédéral. Par la suite, on laissa entendre à notre délégation que l'aile québécoise avait fourni, plus tard dans la journée, un rapport des plus positifs lors de la réunion du

caucus national libéral.

Le reste de la matinée fut passé à organiser des entrevues avec divers journalistes de la capitale. Lors d'un déjeuner-causerie en compagnie du secrétaire d'état Serge Joyal et de ses collaborateurs parlementaires, on analysa avec beaucoup d'attention les progrès d'Alliance Québec en tant qu'organisation communautaire.

Tandis que nous revenions à Montréal, nous étions, une fois de plus, foncièrement préoccupés par le défi formidable auquel Alliance Québec doit désormais faire face. Presque chaque fois que nos représentants sont amenés à livrer notre message, ils sont bien reçus et bien compris; l'intérêt et le soutien que nous ont manifestés les représentants élus comme Donald Johnston ou Serge Joyal comptent beaucoup pour notre réussite lorsqu'ils nous donnent la possibilité d'un dialogue avec les membres du gouvernement canadien. Grâce à cela, nous sommes en mesure d'espérer une compréhension plus franche et plus complète de notre politique et de nos activités au niveau fédéral.



Rapport annuel-Réussir l'impossible

RAPPORT ANNUEL PRESENTE
PAR GEOFFREY CHAMBERS,
DIRECTEUR EXECUTIF
D'ALLIANCE QUEBEC

Permettez-moi d'abord de dire tout simplement que si l'on vous avait présenté, l'an passé, les réalisations énumérées dans les quelques pages qui suivent comme des objectifs à atteindre, celles-ci eussent été jugées tout à fait impossibles par chacun d'entre nous. Pourtant, c'est ce que nous avons réussi à accomplir en un an à peine.

Durant l'année, 1982-83, nous avons mis une équipe sur pied, développé les grandes lignes d'un programme destiné à servir la communauté anglophone et pris un bon départ en ce qui concerne la consolidation des effectifs de nos membres. Nos objectifs pour l'année qui vient ne nécessiteront pas des modifications notables dans notre ligne de conduite. Il importe désormais de renforcer nos groupes communautaires disséminés à travers la province. Il nous faut être présents partout où vivent des Québécois d'expression anglaise.

Pour rendre possible l'élaboration de telles structures, il faut consacrer des moyens accrus au développement communautaire. Si nous réussissons à obtenir les fonds suffisants, Alliance Québec devrait pouvoir, grâce aux solides bases que nous avons été capables d'établir, accomplir des progrès encore plus spectaculaires l'an prochain que ceux dont nous pouvons nous enorgueillir pour l'année qui s'achève de façon aussi satisfaisante.

Opérations d'ensemble

Les comités des programmes, après avoir consacré la majeure partie de l'été à la planification, se sont jetés à corps perdu dans l'action dès le début de l'automne 1982. Nous avons organisé des séminaires pour la formation des responsables; nous avons organisé une retraite pour le conseil exécutif en juin et une autre pour le conseil d'administration en septembre.

Dès le début de 1983, une demi-douzaine d'animateurs chargés du développement communautaire travaillaient à temps partiel dans nos bureaux de la rue Crescent; par la suite, leur nombre s'est élevé jusqu'à dix. Une subvention «Chantier-Québec» accordée par le gouvernement provincial, aura permis à l'Alliance d'engager des secrétaires ainsi que des services d'ordre général pour notre siège.

Au cours de l'été dernier, nos locaux ont pris de l'expansion; un nouveau bureau a été ajouté, et l'espace a été aménagé afin d'offrir plus de place aux activités des assistants aux programmes.

Programme de développement communautaire

L'objectif principal du programme de développement communautaire a consisté, l'an passé, à établir des chapitres affiliés

et à former des dirigeants aux divers niveaux régionaux. À cet effet, nous avons organisé, dans le cadre du programme, deux sessions au niveau provincial pour la formation de responsables, et nous avons fourni un soutien et un entraînement constant à nos différents chapitres. Ceci comprenait une aide dans l'établissement de leurs structures internes officielles telles que comités et conseils d'administration.

Notre soutien aux chapitres s'est manifesté sous la forme d'une aide dans la planification et l'organisation de leurs assemblées générales annuelles et dans la rédaction de leur ligne de conduite pour 1983.

Ce programme aura aussi permis, dans le cadre des structures de ces chapitres, la création de projets d'action relatifs aux procédures, aux affiliations et aux termes de référence.

Un aspect important de cette stratégie générale, destinée à favoriser le développement des chapitres, aura consisté à mettre à l'oeuvre notre équipe d'animateurs. Dix de ces animateurs à temps partiel ont été recrutés et formés, et ils contribuent désormais, sous l'égide du programme de développement communautaire, à fournir un soutien constant aux responsables et aux comités des différents chapitres.

Le programme aura permis de mettre sur pied une campagne à l'échelle de la province, en collaboration avec les chapitres d'Alliance Québec, destinée à consolider et à augmenter les effectifs de nos membres. Ces moyens mis en oeuvre au cours de cette importante campagne ont été placés à la disposition des membres et des responsables des différents chapitres régionaux.

Pendant toute l'année, le personnel chargé du programme et les animateurs ont aidé les responsables des chapitres à planifier leur budget et leurs activités. Leur aide aura surtout été indispensable lorsqu'il s'est agi d'aider les chapitres à déterminer les problèmes d'importance locale et à accorder à ceux-ci la priorité et les efforts qu'ils reclamaient.

L'action de l'animateur pour l'extérieur de l'île de Montréal aura permis un soutien crucial aux chapitres et associations du reste de la province, sous la forme d'un développement des responsabilités, d'une recherche et d'une prise de conscience des priorités et d'une aide particulière en vue de favoriser les communications entre chapitres et associations situés hors de l'île de Montréal.

Programme éducatif

Au cours de l'année 1982-83, le programme éducatif était surtout axé sur trois objectifs majeurs: trouver une solution à des problèmes comme ceux posés par le projet Laurin de réforme scolaire ou par le verdict du juge Deschênes; développer l'infrastructure indispensable pour une action communautaire future coordonnée et revoir la structuration de notre



politique éducative afin d'y inclure des projets plus à long terme et d'ordre plus spécifiquement pédagogique tels que les programmes scolaires, et de mieux centraliser l'ensemble des objectifs poursuivis par notre programme.

Grâce aux efforts de plusieurs associations dont l'Alliance, le livre blanc du Dr. Laurin, a fait l'objet de modifications et de reports tout au long de l'année. Le question aura permis la création d'un réseau organisé dans le secteur de l'enseignement primaire et secondaire et le début d'une association provinciale des parents anglophones. Ce genre d'activités a servi de forum, à l'action concertée des responsables de la communauté anglophone. Le droit de notre communauté de posséder son propre système scolaire a été soutenu par des sondages d'opinion publique, par les éditorialistes et les organismes français d'enseignants.

En ce qui concerne le verdict du juge Deschênes, les procédures d'appel et les commissions relatives à l'accès aux écoles anglaises ainsi que les suggestions récentes de Claude Ryan au sujet des «illégaux» reflètent bien un revirement de l'opinion des Québécois francophones sur la question. Les critères sur lesquels s'appuie la loi et la façon dont elle est appliquée par les bureaucrates du gouvernement apparaissent désormais comme insensés.

La collaboration entre l'Alliance et l'ACFO pour l'obtention de garanties constitutionnelles a mis en évidence le besoin d'une coalition nationale en ce qui concerne les langues officielles du Canada.

Le séminaire qui s'est tenu sur l'éducation et qui a réuni plus de cinquante personnes représentant des universités, des collèges, des écoles publiques et privées et des centres d'éducation aux adultes au service de la communauté anglophone sera peu à peu transformé en un organisme

permanent destiné à faciliter les échanges entre ces institutions.

L'activité des comités éducatifs régionaux de toute la province est une preuve remarquable de la vitalité et de l'énergie des bénévoles qui les constituent.

Des mesures initiales ont été entreprises concernant l'enseignement aux adultes du français langue seconde, la prise de contact avec les groupes éducatifs qui ne sont pas encore affiliés à l'Alliance, les moyens d'atteindre les autres minorités culturelles et la façon d'exposer nos préoccupations aux organismes éducatifs nationaux. Nous continuerons ce genre d'efforts durant l'année qui vient.

Programme des services sociaux et de santé

Le programme d'Alliance Québec relatif aux services sociaux et de santé aura bénéficié d'une année très active et très productive. Son comité s'est réuni tous les mois, et deux fois par mois quand il le fallait. Ses membres étaient particulièrement représentatifs du réseau de Bénévoles de l'Alliance. Ce comité axé les activités du programme, sur la politique adoptée lors du congrès de l'an passé. Les préoccupations primordiales de ce programme visaient l'obtention, l'offre et la qualité des services.

Le programme traite très activement les dossiers concernant les domaines suivants: chapitres et associations régionaux; mise en place de responsables régionaux au sein des comités pour les services sociaux et de santé; aide aux groupements régionaux en vue d'établir la liste des services disponibles et des besoins; collaboration avec les responsables régionaux, comme les R.N. de l'Ouaouais et de Lachute, les CLSC de Gaspésie pour définir les problèmes locaux et pour y remédier; adapter le programme provincial en fonction des

problèmes d'ordre local.

Réseau des institutions

Un effort considérable a été fourni en vue d'établir des rapports valables avec les diverses institutions de notre réseau anglophone dépendant du ministère des affaires sociales. Les hôpitaux, les conseils de médecins, les syndicats et les groupes de services sociaux ont tous participé aux diverses initiatives du programme.

Les responsables du programme d'Alliance Québec relatif aux services sociaux et de santé collaborent très activement, tout en leur facilitant la tâche, avec les responsables des services sociaux, représentant douze institutions anglaises pour la protection sociale et trois groupements commentaires, afin de mettre sur pied les éléments d'un programme à long terme pour les services en anglais.

Un autre aspect du programme a trait à l'échéance de décembre 1983 (113 f) fixée par la loi 101, pour la francisation. Des mesures précises sont actuellement entreprises afin de clairement déterminer l'impact qu'aura cet article de la loi 101 sur nos institutions et notre communauté. Une force opérationnelle reliée aux institutions parapubliques s'occupe activement de la question depuis février.

Le programme aura aussi permis d'attirer l'attention du public sur les résultats de l'enquête SORECOM et sur la décision de la Commission de surveillance de la langue française à propos de l'hôpital St-Mary's.

Gouvernement

Nous avons amorcé le dialogue avec le ministère des affaires sociales, et nous continuons dans ce sens.

Emploi et commerce

Le programme relatif à l'emploi et au commerce a nécessité le

(Suite à la page 12)

Rien ne peut arrêter notre croissance

(Voici le texte de l'allocution prononcée par Alex Paterson, président du conseil d'administration d'Alliance Québec 1982-83, lors de l'ouverture du congrès le 3 juin.)

C'est pour moi un très grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à ce second congrès d'Alliance Québec.

Rétrospectivement, notre évolution est comparable à celle d'un nouveau-né: il y a un an à cette époque, notre période de gestation prenait fin. Le nouveau-né se portait bien et débordait d'activité. Après avoir rampé tout l'été, il était capable de se tenir debout à l'automne et de marcher en début d'année; il est maintenant prêt à courir. Cet enfant a grandi; il connaît mieux le monde qui l'entoure et est peut-être moins impulsif. Il a également appris à parler... dans les deux langues.

Cette évolution devra se poursuivre au cours des prochaines années. Nous ne sommes plus une association; nous ne sommes pas non plus un simple club, ni un groupe de pression. Alliance Québec est désormais une institution fermement implantée dans le sol de cette province.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour élire notre conseil d'administration et un comité directeur, ainsi que pour adopter une déclaration de principes. Nous sommes réunis pour transmettre un message clair au Québec et au Canada. Nous, Québécois de langue anglaise, voulons affirmer notre présence et notre intention de demeurer dans cette province. Nous nous considérons comme des Québécois à part entière; nous ne serons pas satisfaits tant que nous n'aurons pas la preuve que notre présence et notre contribution revêtent autant d'importance que celles des autres membres de la collectivité.

Depuis longtemps nous abordons dans les médias de langue française, et avec la majorité de la population de cette province, des questions cruciales pour notre avenir et l'avenir de tous les Québécois; nous avons pris part au débat sur l'éducation et la restructuration du système scolaire, sur les services offerts aux malades, aux personnes âgées, aux handicapés et aux jeunes. Nous sommes intervenus chaque fois que les chances d'emploi ainsi que le développement des entreprises dans la province et dans le pays étaient en jeu. Nous avons participé au grand débat sur notre avenir constitutionnel. La principale question reste de savoir ce qu'il faut faire, non seulement pour attirer de nouveaux venus dans cette province, mais aussi pour que nos enfants aient envie d'y rester. Quinconque s'est intéressé à la scène québécoise comprendra clairement que cette question nous tient à cœur. Nos objectifs sont clairs. J'espère qu'après un débat ouvert et après l'exposé de nos différents points de vue, nos buts et notre position seront encore mieux définis.

Nous avons tendu la main à tous

les Québécois en geste d'amitié. Beaucoup l'ont compris. Certains se sont détournés. Nous n'avons pas changé d'attitude. Nous rêvons tous de voir l'an prochain se concrétiser dans des actes, et non plus dans des mots, l'amitié qui a toujours uni les Québécois de langue française et anglaise, une amitié qui existe aujourd'hui et qui devra subsister demain. Il manque à notre ordre du jour trois points de discussion qu'il nous faudra aborder l'an prochain. L'article 1 de la charte de la langue française stipule: «Le français est la langue officielle du Québec». Bon nombre d'entre nous se sont déclarés en faveur de la primauté de la langue française dans la province. Il suffit de se rappeler la déclaration faite par plus de cent représentants et dirigeants de notre collectivité en avril 1977 et ce qui a été dit à notre congrès l'an dernier. Mais devons-nous pour autant accepter qu'il n'y ait qu'une seule langue officielle au Québec, ce qui implique qu'aucun statut légal n'est reconnu à la langue anglaise? Une collectivité de langue anglaise peut-elle survivre dans de telles conditions? Nous devrions être capables de trouver une formule reconnaissant la primauté du français, tout en accordant un statut légal à la langue que parlent un million d'habitants de cette province, une langue qui se parle également dans la rue, ce qui importe véritablement, et non seulement dans les tribunaux et à l'Assemblée nationale sous la protection de l'article 133 de la constitution.

Le Québec a perdu son droit constitutionnel de veto qui, nous le croyons, était aussi le nôtre. La question de savoir pourquoi ce droit a été perdu et à qui incombe la faute est dépassée. Mais ce droit devrait être sacré pour tous les Québécois sans exception, qu'ils soient de langue anglaise ou française; nous devrions élever nos voix pour expliquer au reste du Canada pourquoi il est essentiel que ce droit nous soit rendu.

Il importe, avant tout, de veiller à la stratégie adoptée et au ton du débat. Lors de notre dernier congrès, la restructuration du système scolaire était au premier plan. Une rencontre avait déjà eu lieu avec le Premier ministre et une autre était prévue. La «clause Canada» était portée devant les tribunaux. Le débat fut houleux tout en restant poli. Il n'a pas été question pour les Québécois de comparer leurs «odeurs respectives».

Le dialogue doit être relancé une nouvelle fois, sinon les adeptes de la désobéissance civile gagneront du terrain, ce qui pourrait nous empêcher de conclure le contrat social que nous souhaitons.

Je désire faire brièvement trois suggestions pour l'année à venir.

Je crois tout d'abord que notre légitimité, qui nous confère le droit



de parler au nom de notre collectivité, émane de nos actes. Il ne suffit pas de faire des déclarations sur les grandes questions du jour. Lorsque les Québécois qui ont besoin d'aide frappent à la porte d'Alliance Québec, nous devons les aider à trouver les services, l'établissement ou les renseignements dont ils ont besoin. Nous devons avant tout être capables d'accueillir et d'aider tous les Québécois que nous représentons et de les diriger là où ils peuvent recevoir de l'aide.

J'estime, deuxièmement, qu'après avoir pendant un an concentré nos efforts à l'intérieur du Québec, nous devons maintenant dépasser les frontières de notre province pour assurer son développement futur.

La création de nouveaux liens avec l'extérieur incitera davantage de chefs d'entreprise, d'investisseurs, de savants, d'enseignants, d'artistes et autres groupes socio-professionnels à s'installer au Québec à l'avenir. Il est juste de parler d'enseignement, de santé, de communications et d'emplois. Mais nous devons également rappeler aux autres Québécois nos liens avec le reste du Canada et du monde. Les pionniers de ce pays l'avaient parfaitement compris. Les connaissances de nos grands dirigeants étaient le fruit de voyages ou d'études effectuées à

l'étranger; ils sont revenus par la suite pour faire profiter au Québec et au Canada de l'expérience acquise ailleurs.

J'espère qu'Alliance Québec restera en relation constante avec le reste du Canada et du monde pour rappeler l'existence de Québécois de langue anglaise, pour rappeler notre place au sein de la Confédération ainsi que notre contribution, et pour chercher des moyens de développer le commerce, non seulement dans l'intérêt des Québécois de langue anglaise mais aussi de tous les Québécois. En effet, lorsque nous aurons prouvé que nous pouvons, grâce à notre présence et notre travail, apporter des emplois au Québec, aucun premier ministre n'osera refuser l'affichage bilingue; aucun ministre de l'éducation ne restera en poste s'il interdit aux Québécois de langue anglaise de donner à leurs enfants un enseignement dans leur langue; aucun gouvernement ne laissera entendre qu'il est normal d'imposer aux organismes de langue anglaise l'usage de la langue officielle pour communiquer entre eux et au sein de leurs propres services.

Mais tant que nous mettrons seulement l'accent sur ce qui «revient» à une minorité en vertu du droit et de la justice, nous resterons frustrés par la réalité politique. Notre contribution à

cette province est considérable. Le gouvernement ne manifeste cependant aucune reconnaissance. Mais notre contribution future garantira l'obtention de nos droits, si nous donnons la preuve que tous les Québécois en profitent. La plupart d'entre nous qui sommes restés au Québec après 1976, avons prouvé que notre collaboration est bénéfique et nous avons été acceptés par la plupart des autres Québécois. Personne ne remet en cause l'apport d'Alliance Québec. Nous devrions prouver, l'an prochain, par notre contribution, que notre présence profite à tous.

Ma mission au sein d'Alliance Québec sera désormais différente. En quittant la présidence du Conseil d'Administration d'Alliance Québec pour prendre celle de l'Institut de Recherche et d'Éducation de l'Alliance, je laisse aux personnes ici présentes et aux membres d'Alliance Québec un message analogue à celui de Lionel Groulx dans les années trente qui déclarait:

«J'ai un pays, un cœur et un avenir qui m'appartiennent».

C'est pourquoi j'espère que vous continuerez d'être confiants en l'avenir et que vous direz avec moi:

Nous avons un pays, le Canada, et notre cœur est au Québec, où nous avons un avenir à construire ensemble.

Le ton du congrès donné par le conférencier

par Greta Chambers

Le thème principal du Congrès '83 d'Alliance Québec, qui eut lieu les 3, 4, et 5 juin, portait sur le rôle des minorités linguistiques canadiennes officielles et, bien entendu, sur celui de la communauté anglophone québécoise.

Plus de 400 délégués, observateurs et invités, venus de tout le Québec, participèrent au congrès qui se tînt, pendant la fin de semaine, au campus Loyola de l'université Concordia.

Le ton fut donné par l'important conférencier du vendredi, Richard Hatfield, premier ministre du Nouveau Brunswick. Au cours de son allocution enjouée et décontractée aux délégués, M. Hatfield réaffirma sa conviction selon laquelle un Canada fort et bilingue constituait la seule solution logique aux difficultés qu'affrontent les minorités linguistiques.

Selon lui, la doctrine unilinguiste du gouvernement québécois est rébarbative et vouée à l'échec. Il raconta aux délégués de l'Alliance qu'en 1974, on lui avait montré une ébauche de la loi 22, et qu'il conseilla à Robert Bourassa, premier ministre à l'époque, de ne pas instaurer une législation de la langue.

Ses conseils tombèrent cependant dans l'oreille d'un sourd, et la loi 22 puis, par la suite, la Charte de la langue française du Parti Québécois, la loi 101, entrèrent en vigueur au Québec.

C'est ainsi que aussi M. Hatfield utilisa l'adoption de ces lois au Québec comme argument en faveur de la consolidation des droits au bilinguisme dans sa propre province.

(Jusqu'à la toute récente décision du gouvernement manitobain de reconnaître le français comme l'une des deux langues officielles, le Nouveau-Brunswick était la seule province canadienne officiellement bilingue).

L'allocution de M. Hatfield fut suivie d'une table ronde sur le thème des minorités linguistiques officielles. Elle était dirigée par l'ancien ministre des affaires municipales, le Dr. Victor Goldbloom et réunissait Terry Moore, de la Winnipeg Free Press; Greta Chambers, éditorialiste à la Gazette de Montréal; Jean V. Dufresne, journaliste qui, jusqu'à récemment, était rédacteur en chef de l'Actualité; et Joan Fraser, rédactrice de la page d'éditorial à la Gazette de Montréal.

M. Moore entama le débat par un exposé sur l'histoire des réglementations linguistiques du Manitoba qui ont conduit au récent accord entre le gouvernement et la Société franco-manitobaine ayant pour effet de décréter le français l'une des langues officielles de la province. En ce qui a trait à la situation linguistique au Manitoba, M. Moore estime qu'il est temps d'envisager positivement désormais une politique de bilinguisme. Il affirme que les réformes envisagées furent adoptées non pas à cause des pressions exercées ou de la



sympathie manifestée à la minorité, mais bien grâce à la clairvoyance et à la volonté politiques du gouvernement. En fait, selon cet observateur bien placé des événements manitobains, le comportement d'une minorité n'influence que très peu la façon dont elle est traitée par la majorité. A son avis, les rapports linguistiques officiels sont plus affectés par l'état d'esprit de la majorité que par les actions de la minorité.

Prenant ensuite la parole, Greta Chambers traita un point similaire: le rôle crucial joué par les lois linguistiques actuelles, tant dans la perception que dans le statut des minorités linguistiques officielles. D'après Mme Chambers, l'Acte fédéral sur les langues officielles et le soutien financier qui l'accompagne auront donné aux francophones hors du Québec un statut qu'aucune indifférence provinciale ne peut désormais affaiblir. C'est pourquoi les gouvernements provinciaux ont-ils dû accorder de l'attention à leurs minorités linguistiques alors qu'elles commençaient à acquérir

leur identité spécifique et particulière. On ne les considère plus comme la diaspora francophone mais comme les Acadiens, les franco-Manitobains, etc.

Quant aux Québécois d'expression anglaise, même si l'on ne peut comparer leur situation à celle des autres minorités linguistiques ils auraient, pense-t-elle, beaucoup à apprendre des minorités francophones, plus visibles et plus audibles, dont la réticence à l'assimilation peut être mise en parallèle avec ce que l'on observe dans le Québec francophone. Elle déclara que si les Québécois d'expression anglaise ne sont pas capables de comprendre cela, ils ont peu de chances de gagner leur combat contre les injustices de la loi 101. On peut aussi tirer profit de l'expérience des francophones hors du Québec en ce qui touche au sentiment d'appartenance. Il ne viendrait à l'idée de personne de suggérer aux Acadiens ou aux autres minorités francophones de déménager au Québec s'ils ne s'estiment pas bien traités dans leur propre province.

Aussi, demanda-t-elle, pourquoi dire aux Québécois d'expression anglaise d'abandonner leurs foyers s'ils ne sont pas contents? Les anglophones ne doivent pas sombrer dans l'idée qu'ils sont ici de passage ou par accident. La communauté anglophone a contribué à l'oeuvre fondatrice. Pour conclure, Mme Chambers affirma que, si les gouvernements passent, les peuples fondateurs, quand ils en ont la volonté, demeurent à jamais.

Dans son allocution, Jean V. Dufresne laissa de côté le thème des minorités linguistiques provinciales. En fait, il mit le public en garde contre l'adoption d'un comportement dicté par le sentiment d'appartenance à une minorité. Il estima malsain d'exploiter cette notion de statut minoritaire. Il exposa assez longuement les effets destructifs qu'avait eu le «complexe minoritaire» sur des générations de Québécois francophones. S'étant débarrassés de ce syndrome du «pauvre moi», ils sont désormais capables de se propulser de plus en plus vite au sein du courant nord-

américain. Ils semblent moins portés vers la notion des droits collectifs que vers celle des droits individuels. La réussite personnelle prend plus d'importance en tant qu'objectif individuel et comme critère social et culturel. Il insista sur les transformations très rapides de l'actuelle société francophone. Dans dix ans, dit-il, elle sera méconnaissable, et il conseilla aux Québécois anglophones d'envisager leur propre mutation. Il estima que ceux-ci devraient se faire moins de soucis et consacrer leur énergie à s'adapter eux-mêmes à la province ainsi que la province à leurs idées, car, enfin, il ne fallait pas oublier que les Québécois ont rejeté l'idée d'indépendance et n'ont nullement l'air de le regretter.

Comme le fit remarquer M. Victor Goldbloom à la fin de l'intervention de M. Dufresne, il était inutile de le remercier, car la durée et la force des applaudissements avaient fourni une preuve éloquente de l'approbation du public.

Après cela, Joan Fraser prit la parole en posant la plus élémentaire des questions: est-il important, du point de vue universel, que la communauté anglophone survive au Québec?

Ayant bien soupesé cette question avant de venir à la table ronde, Mme Fraser nous avoue en être arrivée à une conclusion positive: Oui, il est important pour cette communauté de survivre, ne serait-ce, tout simplement, parce qu'elle existe. Dans ce cas, alors, de quels moyens dispose-t-elle?

D'après Mme Fraser, seul un consensus peut en assurer l'avenir, et elle perçoit déjà ce consensus dans quatre domaines. Tout d'abord, dit-elle, les anglophones semblent, en majorité, admettre la priorité du français au Québec. Par contre, il paraît y avoir un consensus également généralisé envers les causes quotidiennes d'agacement, qui vont du texte d'un bail aux instructions des pompes à essence rédigés uniquement en français. Divers sondages et enquêtes effectués auprès de la population francophone montrent qu'il existe désormais un consensus en faveur de l'affichage bilingue. En contrepartie de cette opinion positive, il semblerait souhaitable pour la majorité de conserver intact l'essentiel de la loi 101. Que peuvent donc faire les anglophones, confrontés avec ces contradictions? Mme Fraser n'est pas d'accord avec M. Moore lorsqu'il prétend que la façon dont on traite les minorités ne dépend pas de leur attitude. Elle se fit l'écho des exhortations de M. Hatfield à la persévérance tout en ajoutant un conseil de son cru: selon elle, la courtoisie offre la possibilité de parvenir à ce consensus auquel tous aspirent.

Sur ce point, elle bénéficia de l'appui du Dr. Goldbloom qui clôtura l'assemblée, en invitant tout le monde à changer son fusil d'épaule. L'auditoire et les orateurs allèrent ensuite se restaurer au buffet vin et fromages où la soirée se termina dans des discussions entre délégués et conférenciers.

Emploi et commerce

Lors de notre dernier congrès annuel, l'atelier sur l'emploi et le commerce a offert à bien des membres actifs présents la possibilité de discuter en profondeur quelques-unes des questions clés propres à ce domaine.

Le déroulement en douceur des activités fut assuré par le président du comité pour ce programme, Hugh Mitchell; quant à Gayle Pinheiro, l'une des plus actives parmi nos jeunes membres, elle accomplit un travail considérable en tant que secrétaire d'atelier.

Le directeur de programme démissionnaire, John Parisella, a fort aimablement accepté d'apporter l'aide de son expérience et de son savoir-faire à cette réunion au cours de laquelle fut présenté son successeur, Tom Mulcair.

Au cours de cet atelier furent analysés les divers amendements suggérés par nos chapitres locaux, et toutes les propositions élaborées à cette occasion furent ensuite adoptées lors de la séance plénière.

Pour tous ceux qui oeuvrent dans le cadre de ce programme, l'une des préoccupations majeures concerne la possibilité offerte aux jeunes Québécois d'expression anglaise, de demeurer, travailler et prospérer au Québec. La décision fut prise d'exiger la suppression des examens de français pour les personnes désireuses d'entreprendre une carrière après avoir reçu une formation de niveau secondaire dans la province. De plus, on suggéra de laisser aux établissements employeurs exclusivement le soin de tester les candidats à des emplois dans les secteurs publics et parapublics.

D'autres propositions, visant à améliorer les possibilités d'emploi au sein des administrations fédérales, provinciales et municipales, reçurent aussi une vive approbation.

Dans une même ligne de pensée, l'atelier aura permis de faire accepter le principe général selon lequel les programmes de francisation de la fonction publique ne devraient surtout pas engendrer une limitation des possibilités d'emploi pour les anglophones.

Alors que se rapproche l'échéance du 31 décembre pour la francisation des entreprises, bon nombre des personnes présentes manifestèrent un intérêt très vif pour les commentaires sur les exigences de la loi 101 relatives à ce point précis et pour le rôle qu'Alliance Québec sera amenée à jouer.

Une décision générale selon laquelle l'Alliance devrait étudier les problèmes et les besoins des petites entreprises a déjà fait l'objet de plusieurs discussions, et l'on peut s'attendre à ce qu'une action concrète soit entamée dans ce sens dès l'automne.

On suggéra de façon plus précise d'exiger que l'administration se

mette à fournir des textes et de la documentation en anglais aux entreprises ne nécessitant pas de certificats de francisation et, comme il est stipulé par la loi 101, à échanger de la correspondance dans la langue de leur choix avec les firmes nonincorporées.

En ce qui concerne l'application de la loi 101, on demanda, durant cet atelier, l'abolition de la Commission de surveillance de la langue française, et l'on adopta une proposition exigeant très clairement le droit à une signalisation, un affichage et une publicité commerciale bilingues.

Le reconnaissance du français comme aptitude professionnelle constitue un sujet auquel Alliance Québec a consacré beaucoup de temps et d'efforts au cours de l'année écoulée. On adopta aussi une série de propositions inhérentes au principe général selon lequel les anglophones devraient pouvoir bénéficier d'un enseignement convenable du français.

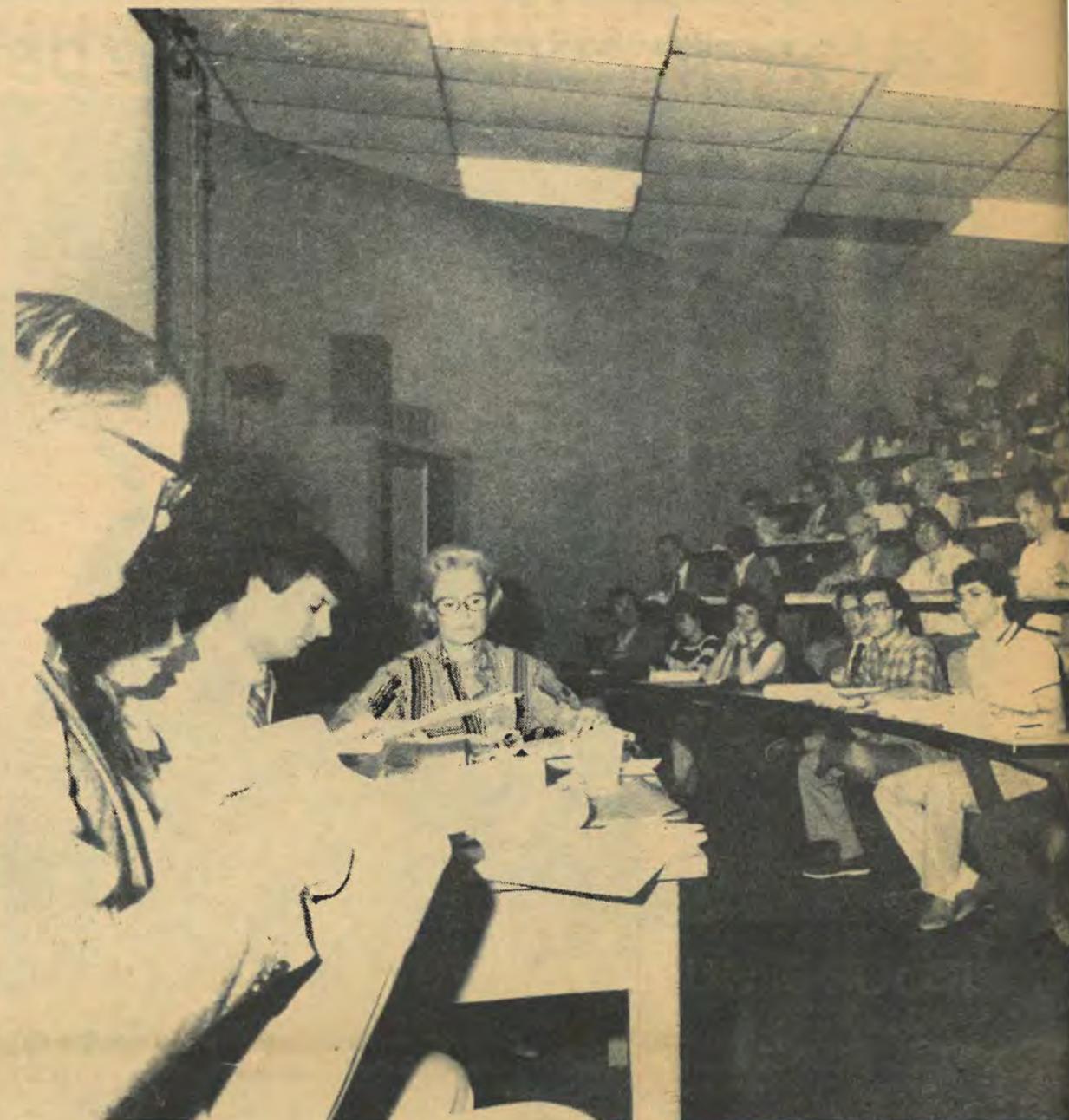
On a, de plus, beaucoup discuté de la nécessité de développer et de renouveler les atouts et les attraits de Montréal, dans le cadre de l'adoption d'une ligne de conduite pour l'année qui vient, et ceci ne manquera pas de bientôt constituer un objectif prioritaire.

Institutions et services gouvernementaux

Au cours de l'atelier sur les institutions et les services gouvernementaux, les discussions portèrent sur un certain nombre de secteurs-clés d'activités présentant un intérêt primordial pour la communauté québécoise d'expression anglaise.

Une des préoccupations principales consista à garantir aux institutions anglaises leur caractère anglophone. C'est la raison pour laquelle les délégués qui participaient à l'atelier ont tenu à ce que l'on modifiât la loi 101 afin que l'anglais soit toujours la langue en vigueur dans ces institutions. Tout le monde fut aussi d'avis que la loi 101 soit modifiée afin de reconnaître que le responsabilité des services en français doit incomber aux institutions plutôt qu'aux individus. D'où il découlerait, tout naturellement, qu'un employé ne devrait pas avoir à passer un examen de français pour être engagé, muté ou promu.

Au cours des débats, on aborde aussi la question concernant le droit des Québécois de bénéficier de services soit en français, soit en



anglais. Une série de propositions furent soumises afin d'assurer de la part de tous les niveaux du gouvernement des services et de la documentation dans les deux langues. On insista tout particulièrement sur la nécessité d'avoir accès à une procédure juridique en anglais et, surtout, de pouvoir obtenir l'assistance d'avocats, travaillant dans le cadre de la protection de la jeunesse, capable de plaider en anglais.

Les délégués prirent aussi en considération la réorganisation des administrations municipales et des comtés. Durant l'atelier, on a estimé indispensable pour les MRC de tenir compte des lignes traditionnelles de démarcation des communautés anglophones. Il serait indispensable de consulter de façon sérieuse, ces communautés lorsqu'elles sont concernées par les lignes de démarcation et le mandat des MRC.

L'atelier était dirigé par Campbell Gordon, lequel était assisté par l'informatrice Marjorie Goodfellow et le secrétaire Harold Thuringer.

Santé et services so

Cette année, cet atelier avait pour tâche de développer la ligne de conduite adoptée lors du congrès de l'an passé. Un consensus fut rapidement atteint en ce qui avait trait aux décisions relatives à l'obtention de santé et de services sociaux. On considéra la langue comme un outil d'utilité diagnostique et thérapeutique plutôt que politique.

On traita la question de l'existence de ces services en fonction des deux principales réalités qui s'imposent à la communauté d'expression anglaise, à savoir: l'absence déplorable de services sociaux et de santé en anglais dont souffre notre communauté dans des régions comme Gaspé, Sept-Îles, etc... et l'accessibilité changeante et, sans doute, décroissante à de tels services en anglais au sein même de Montréal ou de ses environs comme la Rive-Sud. L'atelier révéla un désir unanime de pouvoir obtenir ceux-ci en anglais dans toute la province. Il fut donc décidé d'en appeler au ministre des affaires sociales pour qu'il garantisse, des services en anglais à travers tout le réseau de ses établissements. De plus, on fit état de la nécessité de

créer des services en anglais partout où le besoin s'en fait sentir au Québec.

Le deuxième thème majeur de l'atelier '83 fut le maintien et la supervision par notre communauté des institutions anglaises comme le Centre des services sociaux Ville-Marie. Les participants à l'atelier décidèrent d'exiger du ministère une reconnaissance de ce réseau d'institutions et des garanties pour qu'elles puissent continuer d'exister. On manifesta aussi de profondes préoccupations quant à la façon dont les budgets sont alloués et les programmes transférés. A l'aide d'un vote, il fut décidé d'exiger du ministre des affaires sociales que son système d'allocations budgétaires ne provoque pas la suppression des services disponibles auprès des établissements appartenant à notre communauté.

Un troisième sujet important, dont il fut aussi question lors de la séance plénière, a été abordé au cours de cet atelier: selon les délégués, il faut que les responsables du programme d'Alliance Québec relatif aux services sociaux et de santé, ainsi que leur réseau de collaborateurs,

Culture et communications

Bien qu'il fût intitulé «Culture et communications», cet atelier s'attachait surtout à traiter de la culture du Québec anglophone.

Bon nombre de nos institutions culturelles importantes étaient représentées. Il en résulta un consensus très fort selon lequel l'Alliance constitue l'organisme approprié, capable d'agir comme catalyseur dans la mobilisation de notre communauté culturelle en vue d'élaborer un projet d'avenir cohérent.

Deux thèmes principaux ressortirent des débats. Le premier concerne un financement équitable par les gouvernements de nos ressources et de nos manifestations culturelles.

On a l'impression, même dans les communautés à forte proportion d'anglophones, que les gouvernements municipaux, provinciaux ou fédéral, n'accordent pas aux initiatives d'ordre culturel l'aide financière qu'elles mériteraient, sans tenir compte de la langue.

Durant cet atelier, on cita comme exemple un récent festival communautaire de Ville St-Laurent, municipalité qui compte près de 50% d'anglophones dans sa population. Malgré les revendications de la section St-Laurent d'Alliance Québec, ce festival fut loin de refléter l'existence ou la participation de notre communauté.

Le second thème concernait le libre accès permanent aux ressources culturelles.

Le débat fut axé particulièrement sur le projet de loi 109 qui tendrait à limiter le nombre des films et des vidéo-cassettes dans une langue autre que le français. On décida d'exiger l'abolition de cette réglementation et le respect du principe de libre circulation du matériel culturel en quelque langue que ce soit.

On prit aussi en considération, durant cet atelier, la possibilité de diffuser note culture sur les ondes à partir du Québec. Par exemple, certains endroits de la province ne peuvent capter les émissions Québécoises en anglais. La Gaspésie et l'Outaouais ne peuvent compter que sur les stations de télévision du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario pour les nouvelles et l'information communautaire. Il fut décidé d'en appeler auprès du CRTC et de Radio Canada afin que les postes Québécois garantissent à notre communauté des émissions accessibles dans toute la province.

Enfin, au cours de l'atelier, on approuva une proposition des chapitres des Laurentides et de l'Estrie exigeant la garantie d'une reconnaissance officielle et d'un respect de l'histoire, de la contribution et de la présence des Québécois anglophones dans le patrimoine provincial. On souhaiterait que, dans le cadre de ses activités, la Commission de toponymie consulte de façon consciencieuse et approfondie notre communauté.

Toutes les propositions approuvées au cours de l'atelier furent ensuite adoptées lors de la session plénière et forment désormais une partie importante du programme d'action d'Alliance Québec.



Notre politique éducative

L'atelier sur l'éducation, lors du conseil général de 1983, a reflété de bien des façons la croissance et l'évolution d'Alliance Québec et de la communauté anglophone au cours de l'année écoulée. Bien que les ateliers aient dû se prolonger tard dans l'après-midi de samedi, les participants sortirent de ces réunions extrêmement satisfaits par l'analyse approfondie des sujets, car tout le monde avait eu la possibilité d'exposer son point de vue, et les décisions adoptées répondaient aux besoins de la communauté.

Les lignes de conduites envisagées lors du congrès de l'an passé constituaient surtout une réponse aux difficultés d'admissibilité et au projet de réforme scolaire du Dr. Laurin. Les nouvelles suggestions, élaborées en 1982-83 par les comités pour l'éducation et les politiques d'action, ont pris en considération des préoccupations à plus long terme et d'ordre pédagogique comme la reconnaissance des droits, la centralisation, les programmes scolaires, les conduites à adopter et la participation aux décisions prises dans le cadre du système éducatif.

Sheila Goldbloom, la présidente du comité pour l'éducation, ainsi que les membres du comité Paul Noble et Sheila Bourke, ont guidé plus de cent délégués à travers les méandres du programme d'action et des 48 amendements suggérés par les associations de membres d'Alliance Québec. Le premier débat fut provoqué par la question de savoir si la communauté anglophone devait ou non reconnaître un rôle légitime au ministère de l'éducation dans l'établissement des normes et des objectifs généraux du système

scolaire. On rejeta une proposition d'amendement visant à exclure ce point du programme d'action tandis que les délégués se préparaient à affronter le débat relatif à l'admissibilité aux écoles anglaises.

Des amendements généraux en vue d'une liberté de choix de la langue de scolarité firent l'objet d'une longue discussion entre les participants. Il s'agissait là de la répétition du débat de l'an passé, mais il comportait un élément nouveau en ce sens que plusieurs interventions furent dues à de jeunes délégués qui s'opposaient à l'inclusion d'une telle ligne de conduite dans notre document. Finalement, les divers amendements furent formulés et les délégués purent envisager au moins pour quelque temps, une trêve de ses débats au sein de notre communauté.

La seconde controverse fut provoquée par un amendement exigeant des garanties d'ordre constitutionnel comme condition préalable pour qu'Alliance Québec accepte des commissions scolaires linguistiques dans le cadre d'une réforme. Cette fois-ci, les arguments critiques furent fournis par les délégués de l'extérieur de Montréal; ils firent comprendre aux autres que si l'Alliance envisageait d'attendre cinq à dix ans l'obtention de telles garanties, il risquait fort de ne plus rester la moindre école anglaise dans les campagnes.

Durant l'après-midi, les délégués passèrent consciencieusement au crible les autres questions soulevées par le programme d'action envisagé. On consacra tout le temps nécessaire à la prise en considération des reformulations suggérées par les associations de

membres. Toute la journée, les participants respectèrent scrupuleusement le processus démocratique des débats et les opinions parfois contraires de leurs camarades délégués. Et c'est avec grand plaisir qu'en fin d'après-midi, satisfaits de leurs efforts et de la politique adoptée, il purent traverser la rue et se joindre aux réjouissances du festival Anglôfun.

Parmi tous les commentaires, le plus significatif fut sans doute celui de Jean-Pierre Proulx qui écrivit dans *Le Devoir*:

«Politiquement, cette défaite des partisans des garanties constitutionnelles est importante parce qu'elle renforce le consensus autour de la formule de la commission scolaire linguistique.»

Les questions de la liberté de choix et de la restructuration constituèrent, une fois de plus, le centre des controverses. Toutefois, le débat, bien qu'encore viscéral, a progressé. La forte majorité qui s'est montrée en faveur du maintien de l'actuel programme d'action de l'Alliance et le ton de la discussion prouvent que, la façon de raisonner de notre communauté a évolué en un an. On a très nettement pu se rendre compte que notre action avait été efficace et que le consensus était renforcé.

Etant donné que, lors du conseil général, les débats sur notre ligne d'action constituaient vraiment un forum où l'on pouvait exprimer et clarifier les préoccupations et les aspirations de notre communauté, il est très encourageant de voir que la forme et le contenu des ateliers ont pleinement satisfait les délégués.

ciaux

mettent en oeuvre au plus vite les politiques adoptées pour l'année à venir.

L'atelier était animé par Gaby Ostro, directrice du comité 1982 d'Alliance Québec pour les services sociaux et de santé. Mme Ostro était efficacement assistée par Lawley MacDonald, directrice du comité de santé et des services sociaux pour le chapitre Outaouais d'Alliance, et qui était présente au titre de rapporteur. Jim Carter, du Centre des Services Sociaux Ville-Marie, et Rita Karakas, directrice du programme de l'Alliance pour le santé et les services sociaux travaillaient de sources de enseignements. Cet atelier a bénéficié de la présence d'invités importants comme Michel Plourde, président du Conseil de la langue française, Warren Allmand, député NDG, et Jean-Bernard Lafontaine, de la Fédération des anglophones hors Québec.

La discussion fut très animée, et les participants étaient profondément conscients de la multitude de problèmes auxquels notre communauté doit faire face ce qui concerne le santé et les services sociaux.

Anglofun '83— Un immense succès

par Richard Gresko

Malgré une température incertaine et une foule de petits ennuis de dernière minute, notre «Festival Anglofun 83» fut une immense réussite. Plus de 7 000 personnes se sont jointes aux réjouissances, faisant de cette manifestation une fête triomphale.

Nous avons été gratifiés au plus haut point par la présence de plusieurs artistes excellents dont le public enthousiaste a pu apprécier les talents. Venus de Montréal,

nous avons la Highland Dance Association qui a exécuté des danses écossaises traditionnelles; les «Pearsonettes», groupe de ballets jazz de l'école Lester B. Pearson; la troupe de danse aérobique de NDG «Chrysalis»; ainsi que «Keeping Time», groupe de la Rive-Sud, qui nous a donné un spectacle de danse moderne avec des succès américains du moment.

Le chœur irlandais «Cairde Namhràn» et les musiciens montréalais nous ont interprété des

œuvres traditionnelles en gaélique et en anglais tandis que, venus du West Island, les «Happy Tones» nous ont chanté des succès d'échoppes de barbier.

Les délégués de notre chapitre de la Côte nord ont joué une courte pièce sérieuse, portant un message pour tous les groupes ethniques, intitulée «For All Our Children». Les vainqueurs du Festival dramatique du Québec de cette année, la «Turtle Pond Theatre Company» de Hudson, nous ont

présenté «The Night the Raccoons Went Berserk», comédie décrivant les événements qui surviennent dans trois arrière-cours adjacentes lorsque l'une des maisons est mise en vente.

La journée débuta avec «New Horizons», un groupe reggae de Montréal. Plus tard dans la soirée, nous eûmes le plaisir d'écouter le «Prévile Improvisational Jazz Band» sous la direction de Claude Maheu.

Le Steve Michaels Show, diffusé

en direct sur les ondes de CJAD, mettait en vedette l'orchestre Philémon-Wright, de Hull, sous la direction de Bob Cleall; le Canadian Guitar Quartet de Montréal; Cal Cummings, de Ville d'Anjou, qui dirigeait une session de chant d'ensemble; et le guitariste classique montréalais Michael Laucke.



La communauté a de quoi être fière

Voici le texte de l'allocution prononcée par Eric Maldoff, président d'Alliance Québec, lors de la fermeture du congrès le 5 juin.)

L'an passé, à cette époque, lorsque je me tenais ici devant vous, je vous disais mon immense sentiment de fierté. J'étais fier de ce que nous nous étions réunis sans vraiment nous connaître, sans vraiment savoir ou nous allions, et nous avons réussi.

Cette année encore, je suis fier. Fier de la force, de la maturité et de l'engagement dont nous avons tous fait preuve envers notre communauté et envers le Québec.

Durant cette fin de semaine, nous aurons débattu quelques questions difficiles. Chacun de nous a exposé son point de vue avec conviction et accepté les compromis et les arrangements sans lesquels aucune discussion n'est possible.

Nous nous sommes réunis ici pour représenter les dizaines de milliers de membres de notre organisation, et nous n'avons gardé en vue que les plus hauts intérêts de notre communauté et de la société québécoise. Ce qui fut réalisé l'a été dans la dignité et le respect mutuel de l'opinion d'autrui. La communauté d'expression anglaise peut être fière de ce que vous venez d'accomplir.

Je crois pouvoir dire que, si rien de bien défini n'a changé au cours de la dernière année, tout a définitivement changé!

Nous avons pu célébrer quelques victoires. Par exemple, le changement des règlements relatifs à l'assurance-chômage qui permettent aux membres sans emploi de notre communauté de suivre des cours de français tout en continuant à toucher leurs prestations. Ceci aura été rendu possible grâce à l'action soutenue menée par nos membres conjointement aux efforts de Max Yalden et de son équipe.

Les règlements relatifs à l'affichage n'ont pas encore été modifiés, mais on a mis un frein, grâce aux efforts de Marjorie Goodfellow et de gens de l'Estrie, aux changements arbitraires des noms des sites historiques.

En ce qui concerne la réforme de l'enseignement, nous avons fait front commun, même s'il y avait quelques dissensions sur telle ou telle proposition. Nous sommes parvenus à trouver les compromis qui s'imposaient et, en agissant de concert et dans la solidarité, nous avons montré le visage d'une communauté adulte. Et, en fin de compte, même M. Laurin a dû admettre que la communauté anglophone avait le droit de posséder ses propres structures scolaires à travers la province.

La question de la réforme scolaire a été et demeure un point épineux pour nous; tout autant, d'ailleurs, que pour la communauté francophone du Québec. D'autres questions encore posent des problèmes, mais, au-delà de toutes ces difficultés, l'importante transformation que l'on peut noter et qui nous concerne le plus directement, c'est le changement d'attitude et de compréhension à notre égard que nous sommes parvenus à susciter en quelques mois à peine.

On serait naturellement enclin à juger des résultats d'une entreprise en fonction des changements



Eric Maldoff,
President of Alliance Québec

législatifs qui en résulteraient. Toutefois, ces changements dépendent de l'opinion publique. Le changement se produira le jour où les Québécois francophones et anglophones s'uniront pour déclarer: «Voici quelle sorte de société nous voulons». Une société décente et offrant des chances égales à tous. Un nouveau contrat social entre Québécois francophones et anglophones; entre Canadiens francophones et anglophones. Voilà ce que nous nous efforçons d'accomplir; et vous avez entendu Richard Hatfield, Serge Joyal et Jean V. Dufresne nous affirmer que nous étions sur la bonne voie, que nous progressions et que, si nous persévérions nous étions assurés de triompher.

Il y a tout juste un an, vous vous en souvenez, il était question d'établir un consensus au sein de notre communauté. Désormais, nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute que les bases en ont été fermement posées et que rien ne les détruira. Certains politiciens, certains bureaucrates peuvent toujours essayer de miner nos efforts en tentant de réveiller les anciennes peurs et les fantômes du passé.

Ils peuvent essayer — et ils ne s'en sont pas privés — de montrer que, nous et nos institutions, nous refusons de nous adapter aux nécessités québécoises. Je suis enchanté de pouvoir affirmer que, jusqu'à présent, cela n'a pas marché; que cela ne pourra jamais marcher. Le gouvernement a essayé une amère défaite en s'attaquant à l'hôpital St-Mary's, et amère fut sa déception en constatant, d'après l'enquête du Conseil de la langue française, que les établissements hospitaliers de langue anglaise obtiennent d'excellents résultats, aussi bien auprès de leurs patients francophones qu'anglophones.

Le changement social ne constitue pas un phénomène simple, et il n'est pas si facile de l'engendrer. Cela nécessite une longue préparation, de la patience et beaucoup d'attention. Il faut avoir foi en ce que l'on fait, avoir l'esprit ouvert et beaucoup de détermination, de cette détermination qui, malgré les échecs du début, vous pousse à persévérer jusqu'au succès final. Il est rare de convaincre les gens par la violence. Nous devons prendre le

temps d'exposer nos préoccupations et nos aspirations, non seulement au gouvernement, mais encore aux médias et à la population. Nos préoccupations sont légitimes et nos aspirations sont raisonnables. Elles constituent un contrat social capable de donner la paix à cette province et à ce pays, ce qui nous permettrait de relever ensemble notre économie.

Ce congrès aura servi à prouver qu'Alliance Québec n'est pas un phénomène fortuit. Nos débats auront été énergiques car nous représentons une communauté importante et diversifiée qui s'étend à travers toute la province tandis que les ferments de notre solidarité se développent sans cesse. Lorsque nous eûmes à faire face aux réalités, après l'euphorie du congrès de l'an dernier, nous fûmes relever le défi qui consistait à faire de l'alliance un outil efficace. Le congrès de cette année montre que nous avons réussi.

Nous nous sommes montrés capables, non seulement de discussions communes, mais aussi de réjouissances communes. Plus de 1 000 personnes ont participé à notre festival. Alliance Québec appartient à notre communauté.

Un rôle important

Nous portons une énorme responsabilité. Alliance Québec est devenue une institution majeure au Québec. Nous avons pu entendre le premier ministre du Nouveau Brunswick et le secrétaire d'état chanter nos louanges. Ces louanges nous sont douces à entendre, mais elles entraînent une immense responsabilité. Cette

responsabilité, je ne suis pas le seul à l'endosser, ni le comité exécutif, ni le conseil à lui tout seul. L'avenir de notre communauté repose entre nos mains à tous. Nous avons à jouer un rôle important pour le Québec et pour le Canada. C'est pourquoi je tiens à m'effacer en considération des responsabilités que, tous, nous avons assumées.

Il ressort surtout de ce congrès que nous sommes responsables devant notre pays en tant que minorité linguistique la plus importante du Canada.

Il nous faut élever au niveau de la nation ce concept de la dualité canadienne. Nous devons oeuvrer afin que les Canadiens anglophones et francophones se sentent chez eux dans tout le pays, pour qu'ils se sentent, où qu'ils vivent, des citoyens à part entière.

Serge Joyal nous a encouragés à tendre la main à tous les francophones du Canada. C'est ce que nous avons fait par le passé, et nous avons bien l'intention de continuer.

Non seulement devons-nous engager le dialogue avec tous les citoyens canadiens francophones, mais il importe aussi au plus haut point d'aider les citoyens anglophones des autres provinces à comprendre qu'ils doivent répondre aux aspirations de nos concitoyens d'expression française.

Revenons-en au Québec. Si l'année qui vient de s'écouler nous a ménagé une déception considérable, nous la devons à l'attitude et à la conduite du gouvernement de notre province.

Depuis juillet dernier, nous avons du subir bon nombre de

promesses non tenues et de retards interminables. On nous avait d'abord promis un changement pour l'automne. Il fut remis au printemps. Maintenant, on nous promet une commission parlementaire pour l'automne prochain. D'après notre expérience, si jamais cette commission se réunit un jour, il nous est facile d'imaginer quand elle tirera ses conclusions, quand le gouvernement étudiera celles-ci, quand il prendra une décision et quand il la mettra en oeuvre...

La solution est évidente

Le gouvernement n'a pas besoin d'une commission parlementaire, il sait fort bien ce qu'il y a à faire. Par exemple, M. Godin a déclaré que la commission parlementaire étudierait la question de la langue de communication au sein de nos institutions. L'enquête SORECOM sur nos hôpitaux montre que toute nouvelle étude est superflue. Elle a montré que nos institutions dispensent, dans les deux langues, des soins de qualité, et que les Québécois francophones se sont déclarés satisfaits des services qu'ils y obtenaient. Tout ceci a été réalisé sans qu'il y eût à mettre en oeuvre les prescriptions rigoureuses contenues dans la loi 101, assujettissant tout le personnel non francophone à des examens de français et restreignant l'usage de l'anglais dans les communications internes et externes. Ces prescriptions seront en vigueur à la fin de l'année alors que l'enquête SORECOM montre nettement qu'elles ne serviraient à rien. La question est simple. La solution est évidente.

Il ne manque, pas d'exemples de l'inaction du gouvernement. Il y a plus d'un an, M. Ouellette, doyen de la faculté de droit de l'université de Montréal, soumettait au gouvernement une analyse des irrégularités de la loi 101. Selon cette analyse, bien des dispositions de la loi s'avéraient illégales, nulles, non-avenues et ultra vires. Le gouvernement refusa de tenir compte de ce document sous prétexte qu'il ne reflétait qu'un point de vue personnel. Les fonctionnaires gouvernementaux prétextèrent que le doyen Ouellette n'était pas un expert en rédaction de textes de loi, et le gouvernement exigea un supplément d'analyse. Il apparait que le département de rédaction des textes de loi du ministère québécois de la justice fut prié d'effectuer sa propre analyse. Son rapport fut produit à la fin du mois d'août dernier et attendait d'être porté à la connaissance de Gerald Godin lorsque celui-ci fut chargé de l'application de la loi 101 en septembre dernier. D'après ce rapport, la loi 101 comporte plus de 50 dispositions nulles, non-avenues, illégales et susceptibles d'être condamnées par les tribunaux.

Imaginez-vous, Mesdames et Messieurs, que le gouvernement est toujours en train d'étudier ce rapport!

Les commentaires de Jean Pierre Proulx, dans un éditorial du *Devoir* du 15 mai 1982, venant après le rapport Ouellette, sont assez éloquentes:

Pour des raisons politiques,

M. Laurin et le gouvernement dont il est membre, ont jusqu'ici toujours refusé d'amender la loi pour en corriger les lacunes. Combien d'argent les citoyens devront-ils engouler en frais judiciaires pour la défense d'une loi «pleine de trous». Bref, quand ce gouvernement prendra-t-il ses responsabilités? Les citoyens du Québec, en règle générale, tiennent à la Charte de la langue française. Mais ils tiennent avant tout à être régis par «The rule of the law».

Certaines de ces dispositions que l'on a décrétées illégales ont causé du tort à notre communauté comme, par exemple celles qui interdisent les catalogues et les brochures bilingues et font que l'on ne peut obtenir des versions anglaises que sur demande spéciale. Cependant, ne nous leurrons pas: bien de ces règlements illégaux ont joué en notre faveur. Il en découle surtout que le gouvernement et notre communauté doivent se réunir d'urgence afin de prendre ces questions en considération et de leur apporter les solutions qui s'imposent.

Comme le disait M. Lévesque en mars 1982, «Tout ce que nous demandons, c'est une attitude raisonnable». Mesdames et Messieurs, quoi que prétende M. Godin, nous n'avons jamais cessé de faire preuve de raison.

Nos préoccupations sont raisonnables, nos objectifs le sont aussi, et nous continuerons à les défendre avec dignité. Tout ce que nous demandons, c'est que des mesures soient prises.

Le rédacteur en chef de la Presse, Michel Roy, a demandé au gouvernement d'entamer de franches négociations avec Alliance Québec. Nous sommes prêts pour celles-ci.

Demain, sur sa propre instance, Gerald Godin se produira au Canadian Club de Montréal. J'espère sincèrement qu'il profitera de cette occasion pour répondre favorablement à la suggestion de M. Roy, non seulement pour rendre service à l'Alliance, mais dans l'intérêt même du Québec. C'est en vue d'un tel dialogue, Mesdames et Messieurs, qu'Alliance Québec a été fondée. Nous continuerons à le rechercher avec dignité et détermination.

Un ardent sentiment

Nous ne sommes pas seuls. Nous touchons tous les Québécois. Nous partageons les vues sur le Canada de Richard Hatfield, de Howard Pawley, de Serge Joyal, de Donald Johnston et de Max Yalden. Nous résisterons à la tentation de radicaliser nos actions et notre attitude. Nous continuerons à rechercher le dialogue, mais nous n'hésiterons pas, s'il le faut, à demander justice auprès des tribunaux.

C'est plus qu'un combat pour l'avenir de notre communauté dans lequel nous sommes engagés. Ce qui nous motive, c'est un ardent sentiment de fierté et d'affection envers le Québec, car nous aussi, Mesdames et Messieurs, nous sommes chez nous au Québec.



Vos nouveaux conseils exécutif et administratif

ERIC MALDOFF, PRÉSIDENT

Eric Maldoff, 33 ans, est avocat, member du cabinet Martineau et Walker, et Président (élu) d'Alliance Québec. Il est l'un des fondateurs du CMQ, donc d'Alliance Québec, et travaille à titre de bénévole auprès d'organismes tels que Participation Québec, la Commission canadienne des droits de la personne et le Projet Genesis. Dans sa lutte pour promouvoir un Québec où puissent coexister, dans le respect mutuel, les deux communautés linguistiques, il a acquis une grande crédibilité au sein de la communauté.

DR. JAMES ROSS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Dr. James Ross, 53 ans, est l'ancien Président de l'Association de l'Estrie et membre actif de nombreux organismes communautaires. Il est Président du comité exécutif (élu) parce qu'il estime posséder l'expérience requise pour aider à coordonner les activités des communautés anglophones de la province et soutenir leurs efforts en vue de demeurer dans la province et de se «rapprocher» de la communauté francophone.

MICHAEL GOLDBLOOM, VICE-PRÉSIDENT

Michael Goldbloom, 30 ans, est avocat, membre du cabinet Martineau et Walker et Vice-Président (élu) d'Alliance Québec. Il travaille au sein de notre organisme depuis sa création, à titre de membre du conseil d'administration et en tant que conférencier lors de diverses assemblées publiques.

WENDEL SPARKES, VICE-PRÉSIDENT POUR L'EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

Wendell Sparkes, 45 ans, est le Directeur général de la commission scolaire régionale de l'Estrie. Il fait partie de l'Association de l'Estrie et il est membre actif du Comité du programme de développement

communautaire d'Alliance Québec. Il pose sa candidature au poste de Vice-président Off-Island dans le but de favoriser un plus grand équilibre au sein du CA en augmentant la représentation régionale.

CHARLES MATHESON, TRÉSORIER

Charles Matheson, comptable agréé, a participé activement à divers projets communautaires. Il a été trésorier et président de l'Hôpital des enfants de Montréal, et il est actuellement le Trésorier d'Alliance Québec.

ANNE USHER, SECRÉTAIRE

Anne Usher, 44 ans, est la secrétaire (élue) de l'Alliance et elle participe bénévolement aux activités de plusieurs organismes liés à notre communauté. Elle est actuellement présidente du Conseil central pour les usagers des services sociaux du Centre de services sociaux Ville-Marie, co-présidente du comité d'action, dépendant du Conseil canadien de développement social, chargé de déceler la paupérisation, et directrice de l'Association canadienne pour l'éducation des adultes.

ROBERT DOBIE, DIRECTEUR

Robert Dobie, 40 ans, est le secrétaire général de la provincial Association of Catholic Teachers et membre du Comité exécutif d'Alliance Québec. Il s'occupe de la défense des droits des minorités linguistiques depuis plusieurs années et fait partie de nombreux regroupements communautaires. Outre ses activités d'administration et d'organisation pour Alliance Québec, il est membre du conseil des directeurs du English Catholic Council et des services communautaires catholiques.

MARY-LEE KELLY, DIRECTEUR

Mary-Lee Kelly, est membre du Comité exécutif. Elle a fait partie du Comité sur la santé et les services sociaux et du Groupe de travail sur les institutions

parapubliques. Elle a été présidente du groupe de travail sur le bénévolat et du chapitre du West Island.

JOHN PARISELLA, DIRECTEUR

John Parisella, 36 ans, est membre élu du Comité exécutif d'Alliance Québec. Directeur administratif de l'Appareil Manufacturers Institute du Québec et ancien directeur du Employment and Business Programme d'Alliance Québec. Selon lui, Alliance Québec propose la solution la plus réaliste face aux différences qui existent dans notre société, entre les communautés d'expression française et anglaise. Il espère que son action au sein d'Alliance Québec contribuera à rapprocher les communautés.

ROY ALMOND

Roy Almond, 43 ans, est retraité et membre du conseil d'administration de la commission scolaire de Bonaventure. Il est directeur de C.A.S.A. et membre, depuis un an, du Comité sur l'éducation et du Comité de Santé et des Services Sociaux d'Alliance Québec. Il souhaite devenir membre du Conseil d'administration d'Alliance Québec afin «de veiller à ce que les données de CASA soient utilisées par Alliance Québec et de poursuivre le travail si bien commencé l'année dernière».

SAM BERLINER

Sam Berliner, 33 ans, est conseiller municipal à Montréal, il travaille comme avocat auprès de la compagnie de production de films Astral Bellevue Pathé et fait partie du Conseil d'administration d'Alliance Québec depuis un an. Il est l'auteur de la motion, approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal de Montréal, visant l'évaluation des effets de la loi 101 sur la situation économique de la ville.

CASPER BLOOM

Casper Bloom est associé à la

société Ogilvy Renault, et membre du Conseil d'administration d'Alliance Québec. Il a été l'un des directeurs du Conseil des Minorités du Québec, du Comité d'action positive et du chapitre du West Island.

PATRICIA CAMACHO

Patricia Camacho, 49 ans, est membre du Conseil d'administration du English-Speaking Catholic Council et présidente du chapitre du East Island d'Alliance Québec. Elle postule au Conseil d'administration dans le but de travailler à la reconnaissance des droits des minorités.

ALAN DE SOUSA

Alan De Sousa, 23 ans, est comptable et vice-président du chapitre de Saint-Laurent. Il postule au Conseil d'administration parce qu'il estime que son expérience de mise sur pied du chapitre de Saint-Laurent ainsi que ses activités professionnelles et politiques antérieures lui ont permis d'acquérir des connaissances pouvant être fort utiles à Alliance Québec.

KEVIN DRYSDALE

Kevin Drysdale, 43 ans, est principal d'une école et membre-fondateur de CURE. Il désire faire partie du Conseil d'administration afin de faire connaître au gouvernement du Québec les justes revendications des anglophones et de contribuer à la revalorisation du rôle de la communauté anglophone dans la province.

PAM DUNN

Pam Dunn, 58 ans, travaille comme bénévole et fait partie du Comité d'administration d'Alliance Québec depuis un an. Elle pose de nouveau sa candidature afin de continuer à encourager une compréhension et un respect mutuels entre tous les Québécois.

SHEILA FINESTONE

Sheila Finestone est membre du Conseil d'administration d'Alliance Québec, de la Fondation des maladies du coeur, du Centre de référence du grand Montréal et du Congrès juif canadien.

DR. PHIL GOLD

Dr. Phil Gold, 47 ans, est professeur de médecine et de philosophie à l'Université McGill et directeur adjoint du McGill Cancer Centre. Il oeuvre activement au sein de divers organismes scientifiques et professionnels, et a reçu de nombreux prix pour ses réalisations. Son activité dans le cadre du Programme de santé et de services sociaux d'Alliance Québec a été très intense.

CAMPBELL GORDON

Campbell Gordon, 27 ans, occupe le poste de trésorier et a fait partie du Comité exécutif, d'abord du Conseil des Minorités du Québec puis d'Alliance Québec, de 1979 à 1982. Il a travaillé activement pour l'Association libérale de Westmount ainsi que pour la Commission canadienne des droits de la personne, et il a été le porte-parole d'Alliance Québec à maintes reprises.

KENNETH KALMAN

Kenneth Kalman, 38 ans, travaille comme ingénieur chez CIL et il est membre actif du chapitre du West Island. Il a été président du Comité sur l'éducation institué par le chapitre et il a fait partie des comités sur l'éducation et la restructuration, au sein de la commission scolaire du Lakeshore.

MARGUERITE LAFLAMME

Marguerite Laflamme, 34 ans, est présidente du chapitre de la Côte-Nord ainsi que du Comité sur l'éducation et du Comité Off-Island d'Alliance Québec. Elle travaille comme bénévole dans les hôpitaux et les écoles de sa communauté, et postule au Conseil d'administration afin «d'aider à ouvrir la voie à la



paix linguistique et culturelle dans la province.».

DUNCAN MACDONALD

Duncan Macdonald assume la présidence du Comité sur l'emploi et l'affichage d'Alliance Québec — chapitre du West Island et dirige une société immobilière à Montréal. Il a obtenu, après contestation, le droit d'utiliser une raison sociale bilingue et il conteste actuellement, devant le tribunal, la légalité d'une contravention unilingue qu'il, a reçue.

DR. PETER MACKLEM

Dr. Peter Macklem, 52 ans, est président du département de médecine de l'Université McGill et médecin principal de l'hôpital Royal Victoria. Il appuie vigoureusement Alliance Québec sur les questions de santé et désire assumer un rôle plus actif pour résoudre les problèmes auxquels la communauté anglophone fait face.

BRUCE MCNIVEN

Bruce McNiven, 32 ans, travaille comme avocat pour la firme Heenan et Blaikie, et fait partie du Conseil d'administration du chapitre de Montréal Centre. Il a appuyé activement notre organisme depuis sa fondation et il a fait partie du comité chargé de rédiger le Policy Document, l'année dernière. Il a été co-président de la campagne inaugurale de financement et l'un des directeurs de l'Institut de la recherche et de l'éducation.

MARTIN MURPHY

Martin Murphy, 48 ans, est directeur générale des Programmes à la commission scolaire Baldwin-Cartier et président de l'Association of Directors of English Schools. Il a collaboré avec Alliance Québec en travaillant pour le «groupe des quatorze», dans le cadre du programme sur l'éducation. Il pose sa candidature au Conseil d'administration dans le but de représenter les intérêts de la communauté catholique d'expression anglaise et d'accroître la représentativité d'Alliance Québec.

GABY OSTRO

Gaby Ostro, 49 ans, travaille comme animatrice communautaire pour la Commission des écoles protestantes du grand Montréal et participe activement aux activités d'Alliance Québec. Elle a été présidente du Comité du programme de santé et des services sociaux. Elle pense qu'Alliance Québec peut aider à consolider la présence anglophone au Québec et souhaite apporter sa contribution à cet égard.

WILLIAM OWENS

William Owens, 43 ans, travaille présentement pour Téléglobe Canada et il est un des membres fondateurs du chapitre du Southwest. Il fait partie d'Alliance Québec parce que, selon lui, ce organisme représente véritablement la population anglophone et il est candidat au Conseil d'administration parce qu'il estime être en mesure de représenter les gens d'affaires et la communauté au niveau des chapitres.

MARIO PASTERIS

Mario Pasteris, 33 ans, occupe un poste d'administrateur au sein de la CECM. Son engagement communautaire l'a amené à travailler notamment pour les Catholic Family Services et pour le comité du «NON» lors du référendum. Il appuie Alliance Québec parce que cet organisme répond à ses besoins et à ses aspirations politiques. Et s'il postule au Conseil d'administration, c'est qu'il croit que c'est à ce niveau que la communauté doit être représentée.

DAVIS POWELL

David Powell, 32 ans, est membre du Conseil d'administration du chapitre du Montréal Centre et travaille comme avocat dans le cabinet Martineau Walker. Il assume depuis un an la direction du Comité des communications d'Alliance Québec et brigue présentement un poste au sein du Conseil d'administration d'Alliance Québec.

MICHAEL PRUPAS

Michael Prupas, 31 ans, est avocat et fait partie du Conseil

d'administration d'Alliance Québec. Il oeuvre au sein de notre organisme depuis sa fondation; en effet, il a été président du Policy Planning and Allocations Committee, co-président du comité d'organisation du congrès de 1983 et du comité du budget pour 1982-83.

PATRICK ROURKE

Patrick Rourke, 50 ans, dirige une société de conseillers en gestion à Montréal et assume la présidence du English-Speaking Catholic Council. Son travail auprès de Centraide et des Services communautaires catholiques l'a amené à s'occuper de problèmes reliés à la santé et aux services sociaux. Il postule au Conseil d'administration afin de raffermir son engagement et son dévouement à l'égard de la communauté.

PAT RUSTAD

Pat Rustad, maire de Beaconsfield, est membre du Conseil d'administration depuis un an. Elle fait partie du Comité du programme d'emploi et a rédigé, en collaboration, le rapport d'Alliance Québec sur les activités de l'OLF.

MICHAEL SHELDON

Michael Sheldon est l'adjoint administratif du recteur de l'Université Concordia et membre du Conseil d'administration d'Alliance Québec. Il soutient activement Alliance Québec, car il estime que la communauté d'expression anglaise a besoin d'un représentant ferme et énergique pour travailler à la création d'une société ouverte et pluraliste.

DR. JOHN SIMMS

Dr. John Simms est présentement directeur général de l'Association des aveugles de Montréal. Il est commissaire au sein de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal, il est l'un des directeurs d'Alliance Québec et président de l'Association québécoise des commissions scolaires protestantes. Il postule au Conseil d'administration parce qu'il estime posséder une expérience pertinente et connaître à fond les personnes et les causes

Remerciements!

Alliance Québec désire remercier tous ceux qui ont participé ou qui ont fourni leur aide l'organisation de son congrès annuel, et, tout particulièrement:

Le campus Loyola de l'université Concordia
La Capitale mondiale du ballon
CJAD Radio
CFCF Radio et télévision
Canadian Broadcasting Corporation, CBMT
La brasserie O'Keefe
La brasserie Molson
Air Canada
Via Rail
Le théâtre Encore
Le théâtre du Centaure
L'Office national du film
Lachine White Water Rafting Excursions
Le Bureau des langues officielles du Canada
Brian Morel du département d'anglais de l'université McGill
L'Association historique de la vallée de Chateauguay
Le Centre des services sociaux Ville Marie
Le Quebec Youth Summit
Tristar Inc.
Xerox Canada Inc.
Enseignes François
Farish Crilly Graphics

dépendues par Alliance Québec.

CHARLES TAYLOR

Charles Taylor est professeur de philosophie à l'Université McGill et membre du Conseil d'administration d'Alliance Québec; il a été président du Comité de recherche de l'organisme.

LORNE WEBSTER

Lorne Webster, 54 ans, est président du Groupe PRENOR Ltée et membre du Conseil d'administration d'Alliance Québec. Son engagement social l'a conduit à la présidence de l'hôpital Julius Richardson, au conseil des gouverneurs de McGill et à la présidence du Stanstead College, du Lower Canada College et de la Selwyn House School. Il appuie résolument Alliance Québec parce qu'il est convaincu que les problèmes d'une société multiculturelle peuvent être résolus et qu'un organisme tel qu'Alliance Québec constitue un excellent moyen d'y parvenir.

HARVEY WEINER

Harvey Weiner, 41 ans, est Président de la Provincial

Association of Protestant Teachers et membre du Conseil d'administration d'Alliance Québec. Il soutient activement Alliance Québec parce qu'il croit que la participation active de chaque adhérent à un organisme membre est essentielle pour atteindre les objectifs communs.

HARVEY YAROFSKY

Harvey Yarofsky, 49 ans, est écrivain, conférencier et membre fondateur du Comité d'action positive. Il fait partie d'Alliance Québec parce qu'il veut favoriser un meilleur équilibre entre les droits des minorités et ceux de la communauté majoritaire au Québec.

WILLIAM YOUNG

William Young, 43 ans, est le Doyen du Campus Héritage du CEGEP de l'Outaouais et l'un des directeurs des services communautaires aux collèges Dawson et Vanier. Il postule au Conseil d'administration d'Alliance Québec après un engagement d'un an au sein de notre organisme comme membre du Comité de programme de développement communautaire.

DEVENEZ MEMBRE VOTANT

JOIGNEZ-VOUS À



DÈS AUJOURD'HUI

**EN APPUYANT VOTRE
CHAPITRE LOCAL**

OUI, je désire devenir un membre d'Alliance Québec.
J'inclus un chèque de 3,00\$

Nom _____ (S.V.P. en lettres-mouluées)

Adresse _____ Tél.: _____

Ville _____ Code Postal _____

Envoyez à: ALLIANCE QUÉBEC,
Suite 501, 1411, rue Crescent,
MONTREAL, QUÉ. H3G 2B3
(514) 849-9181

'Rares sont les projets que nous ne puissions réaliser'

(Suite de la page 3)

concentration de nos efforts pour le traitement de quelques dossiers importants au cours de l'an passé, et ces efforts ont été couronnés par un succès considérable. John Parisella, qui fut le directeur responsable du programme jusqu'à la fin du printemps, a accompli un travail remarquable et mérité tous les éloges. Son successeur Tom Mulcair entre en service auréolé d'une expérience et d'un éventail impressionnant de talents.

Nous sommes tous impatients de lui apporter notre collaboration.

Le question du «français comme outil de travail» aura accaparé bien des énergies dans le cadre du programme durant l'année dernière. Le travail intense que nous avons fourni, a été sanctionné par l'importante décision du gouvernement fédéral, au printemps, de faire machine arrière et d'autoriser les lauréats UIC à prendre des cours de français. Par la même, le gouvernement prend en considération le point de vue d'Alliance Québec selon lequel l'aptitude à parler le français constitue une nécessité sur le marché du travail Québécois. Ceci

(Suite de la page 2)

En Ontario, l'initiative d'un changement a pris naissance au niveau régional, bien que la question ait fait l'objet d'un commentaire de la part du gouvernement à l'occasion d'une récente analyse de l'enseignement secondaire. L'idée de commissions scolaires linguistiques fit son apparition en 1974 dans la région d'Ottawa-Carleton. Elle fut suivie, en 1976, d'une proposition de la commission Mayo, qui avait été mise sur pied afin d'étudier la question. Cette proposition préconisait la création d'une commission scolaire française homogène pour la région. En 1979, le ministère ontarien de l'éducation publie son Livre Vert par lequel il rejetait l'idée des commissions scolaires linguistiques, en dépit de la proposition faite par les commissions de la région d'Ottawa en faveur de la création d'un tel organisme. En juillet 1981, grâce à l'action entreprise par l'Association francophone des commissions scolaires de l'Ontario, l'Association des enseignants franco-ontariens, la question avait pris une importance provinciale. Le ministre ontarien de l'éducation, le Dr. Bette Stephenson, fut forcée de créer un comité spécial chargé d'étudier la question. Ainsi, en Ontario, les propositions n'ont rien à voir avec une initiative de gouvernement et ne sont nullement le symptôme d'une importante transformation sociale.

aura immédiatement profité à 15 000 anglophones.

L'ouvrage «Employment Opportunities Development» nous a donné accès aux collègues et aux cegeps. Des milliers d'étudiants anglophones ont participé à des séminaires qui auront eu pour résultat de les faire sérieusement envisager un avenir au Québec.

Nous avons continué cette année à offrir nos services aux personnes, aussi bien en ce qui avait trait aux examens de français qu'à d'autres sujets. Nous sommes souvent intervenus avec succès auprès de l'OLF ou d'autres organismes au nom de particuliers.

Pour l'année qui vient, des relations plus étroites avec le monde des affaires constitueront une priorité en vue de consolider le travail appréciable déjà accompli dans cet important domaine du programme.

La Culture

Le domaine de la culture est important et très déterminant pour notre communauté. Malheureusement, l'an passé, la culture n'a pas fait l'objet d'un programme particulier; elle a plutôt constitué un élément des objectifs généraux du programme relatif aux communications.

Cependant, la culture devrait avoir droit à un programme qui lui serait spécialement consacré. Ceci permettrait à l'Alliance de faire plus qu'elle n'en a eu la possibilité l'an passé dans un domaine où les besoins d'information, d'organisation et de stratégie se font douloureusement ressentir.

Il est un dossier de nature spécifiquement culturelle dans lequel le programme relatif aux communications aura pu intervenir l'année dernière, c'est lorsque nous avons écrit à l'Assemblée nationale pour lui soumettre une note, au sujet du projet de loi 109 sur le cinéma. Selon cette note, nous admettions clairement que le gouvernement cherche à promouvoir et protéger la production et la distribution de films en français, mais nous nous opposons à ce qu'il limite ou empêche l'accès au films en anglais.

Durant l'année 1982-83, le programme relatif aux communications aura été à même de fournir ses services aux médias, au conseil d'administration d'Alliance Québec, aux membres, aux chapitres, aux associations, au personnel et aux bénévoles ainsi qu'au public par l'entremise des médias.

À l'occasion des assemblées inaugurales ou organisatrices, les médias ont été contactés et tenus au courant des événements. Nous avons préparés des kits de presse, et notre personnel était présent lors de

ces assemblées afin de fournir l'appui nécessaire.

Nous avons tout particulièrement soigné nos rapports avec les médias lors de notre congrès inaugural, ce qui a eu pour résultat les excellents et importants comptes-rendus donnés de cet événement.

Au cours de l'année, nous avons donné six conférences de presse sur les sujets suivants: le congrès (deux fois), le projet de réforme scolaire du ministre de l'éducation, Camille Laurin, la réponse du premier ministre Lévesque aux six revendications d'Alliance Québec, le lancement de la campagne de financement et la réaction à l'enquête du Conseil de la langue française sur les hôpitaux. Nous avons aussi réagi au fur et à mesure à d'autres événements tels que le verdict du juge Deschênes sur l'accès aux écoles anglaises ou le rapport de la Commission de surveillance de la langue française ou le rapport de la Commission de surveillance de la langue française sur l'hôpital St-Mary's. Le département responsable a aussi organisé la distribution aux médias du rapport de l'OLF.

Nous avons coordonné l'envoi de lettres et de télégrammes de protestations aux fonctionnaires gouvernementaux sur les questions suivantes: les modifications au projet Laurin de réformes scolaire, la nomination de William Bedwell, les démissions du Comité d'appel, la loi 111, les nominations à la Société de développement et les formulaires unilingues de déclaration d'impôt.

Environ dix cassettes vidéo et 25 cassettes audio ont été enregistrées lors de nos assemblées inaugurales, notre congrès, nos conférences de presse, nos participations à des émissions de radio ou de télévision et à l'occasion de la présentation de notre ouvrage, «Employment Opportunities Development».

Le grand public a aussi pu être touché encore plus directement grâce à la mise sur pied d'un bureau de conférenciers capables d'aller exposer la nature et les objectifs d'Alliance Québec auprès des divers groupes communautaires sur la demande de ceux-ci.

Les membres de l'Alliance sont informés des problèmes et des activités par *The Quebecer*, journal trimestriel de format tabloïde. Cinquante mille exemplaires en anglais en ont été imprimés et distribués parmi les groupes affiliés. Une version française a été élaborée juste avant notre congrès de 1983.

Nous avons pu garder le contact avec nos divers chapitres et associations grâce à notre bulletin mensuel, le *Monthly Report* dont la parution a débuté en novembre

1982. Nous envoyons près d'un millier d'exemplaires aux personnes les plus activement engagées dans notre organisation, dont les membres des conseils et des comités. Ce fascicule de 10 pages comprend un rapport sur la question la plus importante du mois, les activités relatives aux divers groupements de membres et aux programmes d'Alliance Québec, un résumé des commentaires de la presse française et des informations sur les changements de personnel.

Le personnel chargé du programme a suggéré aux divers chapitres de désigner leurs responsables des communications pour servir de trait d'union entre eux et le bureau central.

Actuellement, près de la moitié de nos chapitres ont leur représentant. Un tel réseau a pu être mis à l'oeuvre avec succès lors de la campagne de recrutement. Grâce à une coordination due au programme de communication, nous avons pu faire parvenir aux divers chapitres des annonces et des communiqués de presse sur la campagne de recrutement pur qu'ils les fassent publier dans leurs journaux locaux. Ce réseau a été mis au point lors des ateliers sur la communication, à l'occasion des deux séminaires sur la formation des responsables.

Le contact avec le conseil d'administration d'Alliance Québec a été maintenu grâce au *Monthly Report* ainsi que deux comptes-rendus de situation traitant de sujets épineux tels que la rédaction envisagée par l'Alliance à la réponse du premier ministre Lévesque aux six revendications d'Alliance Québec concernant la législation de la langue. Ces comptes rendus de situation n'ont été distribués qu'aux membres des conseils exécutif et d'administration.

Pour chaque secteur du programme, le personnel a été aidé par des publications ou des renseignements sur les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentaient et par des conseils concernant les méthodes de communication appropriées aux exigences de tel ou tel domaine de ce programme.

La recherche

Le programme relatif à la recherche, comme celui de la culture, a été assimilé, l'an dernier, à celui, plus général, des communications en l'absence d'un département approprié pleinement opérationnel. Il s'agit là d'un autre secteur d'importance capitale qui devrait bénéficier, pour l'année qui vient, d'un programme actif et effectif.

L'an passé, nous avons mis en

oeuvre un service quotidien pour les coupures de presse. Ces coupures sont distribuées au personnel et aux membres de l'exécutif. Elle sont aussi répertoriées et classées dans les archives de documentation. Pendant l'année, ces archives se sont avérées une source d'information très utile pour une quarantaine d'étudiants et chercheurs. Elles ont aussi beaucoup servi comme information de base pour les médias à l'occasion des conférences de presse. Ces archives ont, de plus, été conçues pour conserver diverses publications telles que les résultats des recensements, des enquêtes et des sondages.

Nous pourrions affirmer, en gros, que les premiers succès de l'Alliance sont dus, dans une mesure appréciable, aux renseignements réunis grâce à un solide programme de recherche. Si nous négligeons ce domaine du programme, nous risquons de nuire à tous ses autres domaines qui dépendent l'information.

Conclusion

Je ne saurais dore ce rapport sur nos activités de l'année écoulée sans constater que notre organisation — soeur, l'Institut de recherche et d'éducation de l'Alliance, a mené une campagne de financement extrêmement efficace. Tous ceux qui y ont participé méritent d'être chaleureusement félicités, tout particulièrement Bruce McNiven qui, en l'absence d'un personnel de soutien adéquat, a endossé la lourde charge de président de la campagne. Une des actions prioritaires de l'Institut devrait consister à acquérir au plus vite les services d'un solliciteur de fonds professionnel compétent.

Enfin, l'un des plus vastes projets, que nous entreprenons chaque année est le Conseil général. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers l'équipe organisatrice de cette année. Il importe de remercier tout spécialement Michael Chambers, Marie-Claude Cabana, Mildred Jones, et Florence Saunders qui ont pris les commandes, après un démarrage plutôt hésitant, et ont réussi à mettre sur pied ce qui, j'en suis persuadé, devrait se révéler comme un programme formidable.

Il peut sembler difficile de faire aussi bien que l'an passé mais, si nous oeuvrons tous ensemble, rares sont les projets que nous ne puissions réaliser.

Geoffrey Chambers
Directeur exécutif

the quebecer

Rédacteur en chef
Jocelyne Soulodre
Rédactrice adjointe
Barbara Verity

Ont contribué à ce numéro
Gretta Chambers
Doug McCall
Photos par
Ioan Dula-Forsprecher

The Quebecer est publié chaque trimestre, en anglais et en français, par Alliance Québec, afin d'informer le public des activités et des sujets de préoccupation des Québécois anglophones de toute la province.